

# Projet d'établissement

Vu pour être annexé à la délibération n° 2025-173 en date du 10/07/2025

Le Président,

Dominique MOULIN

2025 - 2029



**École**

**de Musique et d'Art**

du Guillemois-Queyras

Melodys

**Guillemois QUEYRAS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Table des matières

INTRODUCTION .....	4
DESCRIPTION DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE .....	4
ÉTAT DES LIEUX .....	5
LES MISSIONS DE L'EMAGQ .....	5
LES PUBLICS.....	6
ENFANTS.....	6
ADULTES.....	6
SAISONNIERS.....	6
PERSONNES EMPECHES/ELOIGNEES .....	6
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS.....	7
LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES.....	9
LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE .....	9
UN SOCLE COMMUN .....	9
L'OFFRE PEDAGOGIQUE .....	9
LES DIFFERENTS PARCOURS.....	10
DIFFUSION .....	11
OFFRE CULTURELLE .....	11
RESSOURCES PROPRES.....	12
PERSONNEL.....	12
MATERIEL.....	12
LOCAUX .....	13
COMMUNICATION.....	13
LES PARTENAIRES .....	14
STRUCTURELS.....	14
CULTURELS .....	14
ANALYSE ET PERSPECTIVES .....	15
OFFRE PEDAGOGIQUE.....	15
STAGES THEMATIQUES.....	15
COURS DE FORMATION MUSICALE ADULTE A AIGUILLES.....	15
PUBLICS EMPECHES, PUBLICS ELOIGNES.....	16
ADEQUATION ORGANISATION / FONCTIONNEMENT INTERNE / MOYENS.....	16
MOYENS MATERIELS ET LOCAUX .....	16
CONDITIONS D'ATTENTE A AIGUILLES.....	16
COORDINATION ET OPTIMISATION DES JOURS D'ENSEIGNEMENTS DANS LE QUEYRAS .....	17
CONDITIONS DE TRAVAIL .....	17
AMENAGEMENTS D'HORAIRES .....	17
GOUVERNANCE DE L'EMAGQ .....	17
RAYONNEMENT TERRITORIAL.....	18
ENJEUX DES PARTENARIATS LOCAUX ET EXTRA TERRITORIAUX .....	18
POLITIQUE CULTURELLE DE L'EMAGQ .....	18
VERS UN CLASSEMENT DE L'EMAGQ.....	19
AMENDEMENTS AU PROJET D'ETABLISSEMENT ET SUIVI DES PERSPECTIVES.....	20
ANNEXES .....	21



# Introduction

---

## Description du contexte socio-économique

Le Guillestrois-Queyras, situé entre Briançon et Gap, est une région réputée pour sa qualité de vie exceptionnelle et son cadre naturel préservé. Ce territoire dynamique bénéficie d'un tissu économique varié, incluant des services, des commerces, et une vie associative riche, ce qui en fait un lieu attractif pour ses habitants et ses visiteurs. Avec une population d'environ 7 955 habitants, le territoire maintient un taux de chômage d'environ 5,1 %, reflétant une économie relativement stable et diversifiée.

La Communauté de communes du Guillestrois-Queyras est fortement engagée dans le développement durable, prenant en compte les impacts environnementaux et s'adaptant aux changements climatiques. Cette démarche vise à assurer un avenir cohérent pour les habitants, en intégrant les spécificités des zones de montagne. Plus de 30 % du territoire est classé en zones naturelles protégées, et la collectivité a investi plus de 1 million d'euros dans des projets de transition énergétique et de préservation de l'environnement au cours des cinq dernières années.

Le Guillestrois-Queyras est également un territoire culturellement vibrant. L'EMAGQ joue un rôle central dans cette dynamique culturelle. Elle offre une éducation musicale de qualité, accessible à tous les âges, et contribue à la vitalité artistique de la région. Avec plus de 300 élèves inscrits chaque année, l'école de musique organise de plus des événements culturels réguliers, incluant des concerts, auditions et festival, enrichissant la vie locale tout au long de l'année.

Les villages et centres-bourgs de taille humaine du Guillestrois-Queyras offrent une qualité de vie appréciable. Le territoire attire environ 100 000 visiteurs par an, grâce à ses activités de pleine nature, ses stations de ski, et son patrimoine culturel riche.

En résumé, le Guillestrois-Queyras se distingue par son environnement naturel préservé, son économie diversifiée, son engagement envers le développement durable, et sa vie culturelle dynamique, ce qui en fait un territoire attractif et dynamique. L'école de musique et d'art de la collectivité est un pilier de cette vitalité culturelle, contribuant à l'éducation artistique et à l'enrichissement culturel du territoire et de ses habitants.

# Etat des lieux

---

## Les missions de l'EMAGQ

L'EMAGQ propose, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à sa pratique, visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel des élèves. Elle contribue en cela au droit de chacun d'accéder tout au long de sa vie à l'enseignement et l'éducation artistiques.

Lieu d'apprentissage de l'art et par l'art, elle a vocation, au titre de cette mission de service public, à assurer un rôle de sensibilisation, d'orientation et de conseil, en éclairant les élèves sur les compétences transversales que la pratique artistique permet de développer, et sur la manière dont celles-ci peuvent contribuer à leur développement individuel.

Elle accompagne dans la réalisation de leur projet professionnel les élèves particulièrement motivés, exprimant le désir de s'orienter vers un métier artistique.

Espace d'ouverture et de découverte, l'EMAGQ œuvre à la reconnaissance de l'altérité et à la promotion de la diversité culturelle.

Par le développement de l'engagement collectif, elle contribue à la socialisation par l'art. Elle agit dans la lutte contre toute forme de discrimination et met en œuvre un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap. Elle promeut l'égalité entre les femmes et les hommes en prêtant attention à la parité dans les instances de concertation comme dans les recrutements ou la constitution des jurys, en favorisant la mixité dans les pratiques collectives et en luttant contre les stéréotypes de genre, en particulier en ce qui concerne le choix des instruments.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à son offre, elle détermine une tarification sociale.

# Les publics

## Enfants

L'enseignement initial des enfants est le cœur de métier des enseignants de l'EMAGQ. Les enfants sont accueillis dès 4 ans (moyenne section de maternelle) via le parcours découverte. Ils ont la possibilité de commencer l'apprentissage d'un instrument dès 7 ans (entrée en classe de CE1) via le parcours diplômant.

## Adultes

Les adultes ont la possibilité de suivre l'ensemble des enseignements de l'EMAGQ quel que soit leur niveau. Des cours spécifiques de Formation Musicale leurs sont dédiés permettant d'atteindre un niveau d'autonomie suffisant dans leur pratique artistique.

## Saisonniers

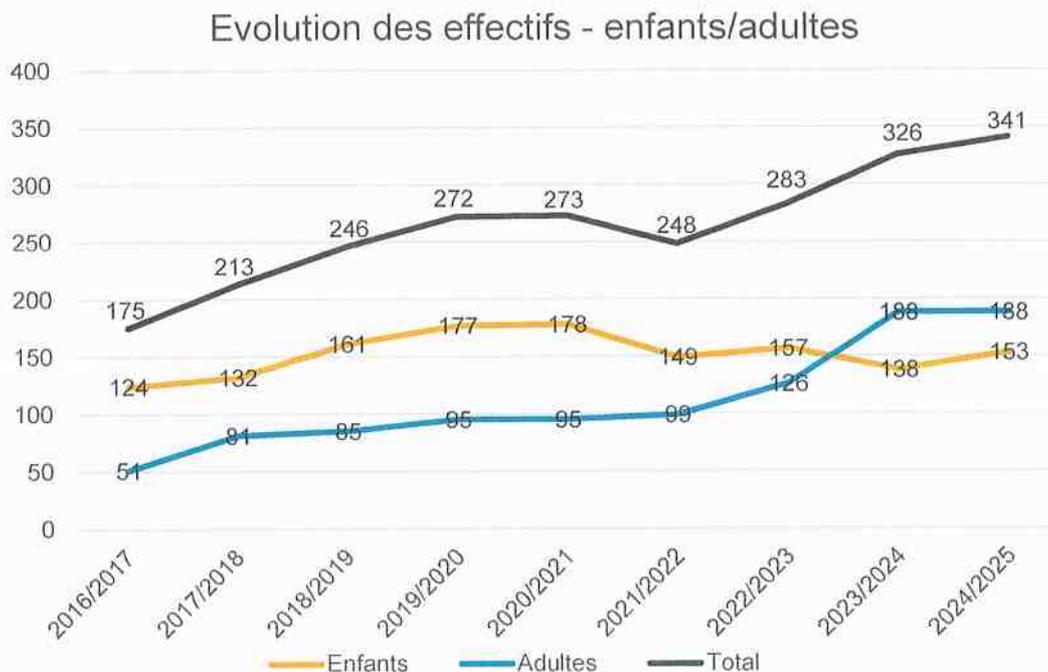
Notre territoire a la particularité de compter un nombre important de personnel saisonnier aux contraintes professionnelles spécifiques qui ont un impact sur l'ensemble de leur foyer. L'EMAGQ offre la possibilité aux usagers des parcours en ½ année modulable, permettant aux familles de pouvoir suivre un enseignement artistique s'adaptant à leurs contraintes.

## Personnes empêchées/éloignées

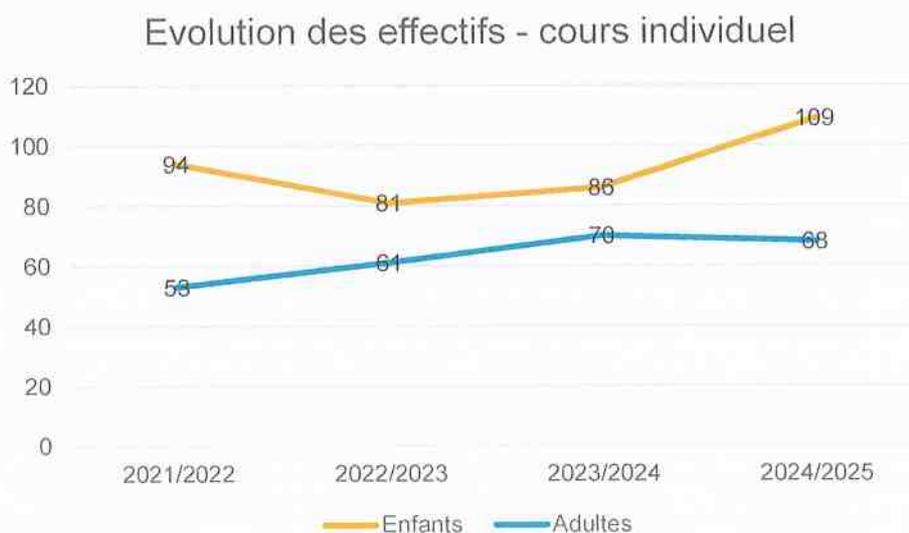
L'ensemble de notre équipe pédagogique est formé à la méthode Mélodys® qui œuvre au développement de cours de musique adaptés aux enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages. Si les enseignants ont les compétences, actuellement il n'existe pas de parcours permettant de prendre en compte les spécificités des publics empêchés.

Une tarification sociale a été mise en place en septembre 2023 permettant de faciliter l'accès aux publics aux moyens limités. Il n'existe actuellement pas d'actions spécifiquement tournées vers les publics éloignés (éloignement socio-culturel).

## Evolution des effectifs

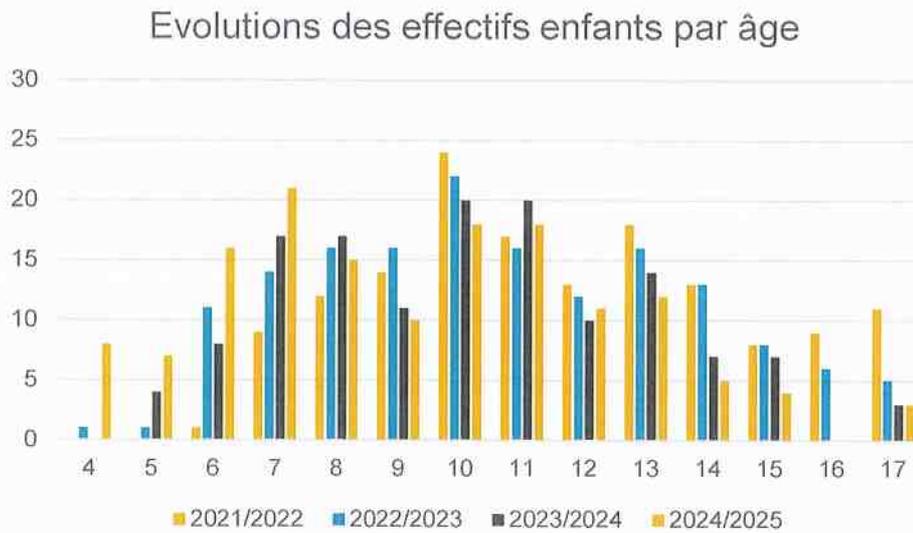


Depuis 2019 on note une augmentation des effectifs globaux de l'ordre de 12% malgré une perte significative d'élèves due à la pandémie de COVID 19. Si depuis 2020 les effectifs enfants sont globalement en baisse, l'année 2024/2025 marque une inversion de la tendance. Cela est sans doute dû aux efforts de communication et à la refonte du parcours découverte à la rentrée 2024. Les effectifs adultes ont fortement augmenté ces dernières années grâce à l'ouverture de 2 chorales (dans le Guillestrois et dans le Queyras), à la dynamique de l'esthétique *Trad* avec la mise en place d'ateliers mensuels dans le Queyras et de stage de musiques et danses Trad et à la qualité des pratiques collectives en général qui comptent chaque année plus d'élèves.



Les effectifs des cours individuels enfants ont fluctué ces dernières années essentiellement à cause de la pandémie de COVID 19. Ces 2 dernières années les effectifs enfants ont augmenté notamment grâce à la dynamique dans le

Queyras qui a vu ses effectifs doubler entre 2023/2024 et 2024/2025. Les effectifs des cours individuels adultes suivent une croissance lente.



La comparaison des effectifs enfants sur les dernières années permet de noter que globalement nous commençons à perdre des enfants après 11 ans ce qui semble correspondre à l'entrée des enfants au collège engendrant des difficultés d'organisation familiale au niveau des transports. La refonte du parcours découverte semble porter ses fruits sur les enfants de 4 à 7 ans avec une nette augmentation des effectifs.

## Les activités pédagogiques

L'EMAGQ adhère au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) rédigé par le département via de Centre Départemental de Ressources des Arts (CEDRA) et, même si l'établissement n'est pas classé par le ministère de la culture, nous suivons les directives prescrites par le Schéma National d'Orientation Pédagogique pour la musique (SNOP).

## Le Schéma Départemental d'Enseignement Artistique

Les activités pédagogiques de l'EMAGQ sont élaborées en concertation et en accord avec le CEDRA, direction culturelle du Département des Hautes-Alpes. Elles s'appuient sur des textes de référence : le SNOP, la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, le schéma départemental de la culture 2023-2028 et en accord avec la déclaration de Fribourg sur les droits culturels.

Dans le cadre du SDEA, le CEDRA aide à l'organisation et la valorisation des examens de fin de cycle et accompagne les établissements afin d'apporter qualité et cohérence aux enseignements. Il aide les collectivités via une politique d'aide au fonctionnement et de subventions aux projets.

## Un socle commun

Les référentiels de compétences initiés par les équipes pédagogiques des établissements et élaborés (ou en cours d'élaboration) en concertation avec l'appui du CEDRA affirment la volonté de transmettre aux élèves de 1<sup>er</sup> cycle un socle commun de compétences sans préjuger des spécificités des pratiques artistiques des élèves. Cela dans le but de donner aux élèves un niveau d'autonomie suffisant pour leur permettre d'évoluer dans tous les styles et répertoires que leur réserve leur vie artistique future.

Cela prend la forme de référentiels de compétences permettant des évaluations inter-établissements transversales comprenant des modalités ouvertes prenant en compte les spécificités de chaque des élèves.

## L'offre pédagogique

Les instruments enseignés

- Cordes : Violon, violoncelle
- Vents : Clarinette, Saxophone, Flûte traversière, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba
- Instruments polyphoniques : Piano, Guitare, Accordéon chromatique, Accordéon diatonique
- Percussions : Batterie
- Jazz : cours individuels pour tous les instruments mélodiques et harmoniques
- Musiques actuelles amplifiées : Guitare électrique, Basse électrique
- Voix : Chant lyrique & musiques actuelles

## Les pratiques collectives enseignées

- Formation et culture musicale
- Chorale
- Musiques actuelles amplifiées
- Musique traditionnelle
- Musique de chambre
- Musique en famille/entre amis
- Jazz & musiques improvisées
- Ensemble de cuivres
- Danse traditionnelle

## Les différents parcours

### Parcours découverte

Destiné aux enfants de la moyenne section de maternelle au CP (4 à 6 ans environ) le parcours découverte a vocation à accompagner les élèves dans le choix d'un instrument ou d'une pratique artistique. Suivant le développement de l'enfant il se compose de 2 cours distincts :

#### **Eveil musical et corporel**

Introduction à l'apprentissage artistique, cet atelier de 45 minutes développe la sensibilité artistique des élèves au sein d'un groupe qui va découvrir les instruments de musique et développer une conscience corporelle grâce à la danse.

#### **Initiation**

Conçue pour permettre aux élèves de CP (6 ans environ) de faire le choix dans leur pratique musicale future, l'Initiation se compose de 2 ateliers complémentaires :

- L'initiation musicale, atelier de 45 minutes qui aborde les premières notions de culture musicale, développe la capacité d'écoute et le sens artistique des élèves.
- Le parcours de découverte instrumentale, atelier de 30 minute en binôme qui permet aux élèves de tester et comprendre le fonctionnement des instruments enseignés dans l'établissement et de rencontrer les enseignants.

### Parcours Diplômant

Conformément au SNOF et en accord avec les orientations du SDEA, le parcours se compose de 3 cours hebdomadaires :

- La Pratique Instrumentale
- La Formation Musicale
- La Pratique Collective

Ces 3 disciplines font l'objet d'UV qui permettent, via des examens départementaux organisés avec le CEDRA, de valoriser le parcours des élèves.

Le parcours diplômant est obligatoire pour les enfants jusqu'à l'entrée au collège (11 ans environ), il est facultatif pour les adultes.

La Pratique Collective du cursus diplômant pour les mineurs est accolée au cours de Formation Musicale afin de faciliter l'organisation familiale et limiter les déplacements. Pour les adultes un atelier de mise en pratique

instrumentale suit le cours de Formation Musicale. De plus, les adultes participent à un atelier de leur choix dans les pratiques collectives proposées par l'EMAGQ.

### Parcours Personnalisé

Le parcours personnalisé correspond à une offre de cours à la carte. Accessible aux élèves à partir de l'entrée au collège (11 ans environ) et aux adultes, il permet de suivre les enseignements de l'EMAGQ quand les contraintes personnelles sont trop fortes pour pouvoir suivre les enseignements d'un cycle complet et de s'adapter aux besoins spécifiques des élèves.

### L'Education Artistique et Culturelle (EAC)

L'EMAGQ, grâce à l'action de 2 intervenantes en milieu scolaire, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicienne Intervenante (DUMI), a la capacité de travailler avec l'ensemble des écoles du territoire. Actuellement 13 écoles sur 14 bénéficient d'interventions en milieu scolaire chaque année ce qui représente 530 enfants du primaire.

## Diffusion

Les activités de diffusion de l'EMAGQ sont exclusivement à but pédagogique. A ce titre, elles font pleinement parties des enseignements et des parcours des élèves. Elles prennent en compte le niveau des élèves et participent à leur évolution et leur épanouissement artistique.

Elles peuvent prendre la forme d'audition interne, de concert, de festival, dans et hors les murs de l'établissement. Plusieurs modalités de diffusion récurrentes sont à noter :

- Audition à la carte : audition interne à l'établissement d'une durée de 45 minutes maximum. Elle permet aux élèves de se familiariser avec la scène et l'interprétation d'œuvre en présence de public ;
- Concert de classe : les enseignants, selon les besoins de leurs élèves, les opportunités et leurs affinités artistiques ont la possibilité de monter des projets pédagogiques sur le territoire.
- Concert de Noël : événement mettant l'accent sur les pratiques collectives et les projets interclasses ;
- Festival Airs Libres : un week-end de concerts à la mi-juin dans le Guillestrois et le Queyras. Ces concerts ont lieu principalement à l'extérieur, ils valorisent les actions pédagogiques transversales de l'établissement ;

Le Guillestrois Queyras compte un nombre limité de lieux pouvant accueillir du public pour un concert :

- Le Queyron (Guillestre)
- L'Ogival (Ristolas)
- Le centre Œcuménique (Vars)
- Les Eglises et salles des fêtes des communes
- Les places centrales des communes
- Espace rencontre - Risoul Station

L'EMAGQ n'a pas la possibilité de proposer des événements chaque année sur l'ensemble du territoire. Elle cherche à organiser de façon équitable ses actions pédagogiques en fonction des possibilités d'accueil et de ses capacités.

## Offre Culturelle

L'école dispose d'une offre pédagogique permettant de répondre à la majorité des aspirations des habitants du territoire. La totalité des familles d'instrument y est enseignée et des ateliers musicaux stylistiques ou de danse traditionnelle permettent aux enfants allant vers l'autonomie et aux adultes de suivre une pratique artistique encadrée par un professionnel.

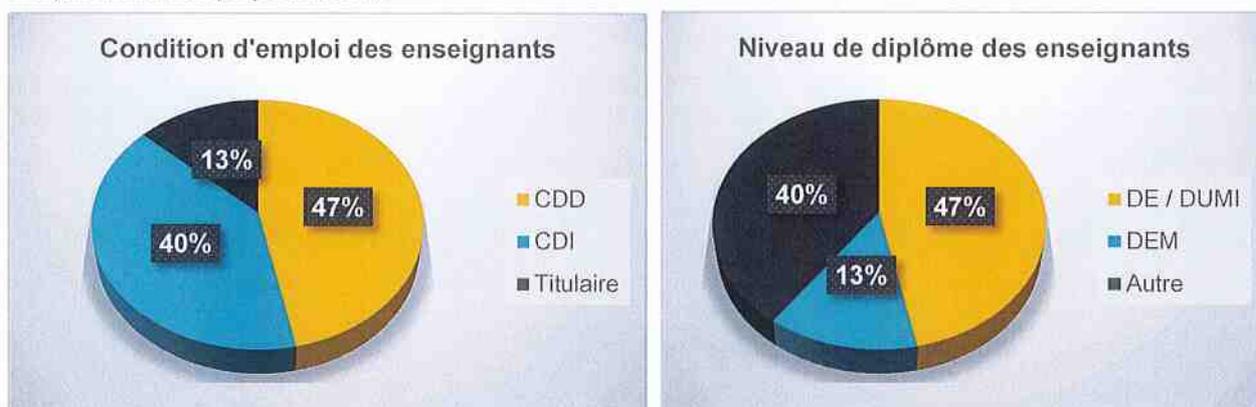
L'EMAGQ n'est pas un établissement de diffusion culturelle. Ses activités : concerts, auditions, festival, etc. font parties des activités pédagogiques et sont organisées au profit des élèves. Toutefois, dans le cadre de l'éducation à la culture et de l'école du spectateur, l'EMAGQ relaie les informations pour les usagers et les habitants ; elle organise régulièrement des événements autour de projets artistiques pour ses élèves, si possible en collaboration avec d'autres établissements du Département.

## Ressources propres

### Personnel

L'équipe pédagogique de l'EMAGQ se compose de 15 enseignants qui dispensent des cours, principalement sur les antennes de Guillestre et Aiguilles. Ponctuellement et selon les projets des cours peuvent avoir lieu sur l'ensemble du territoire de la CCGQ et exceptionnellement hors CCGQ.

Le volume horaire global de cours est passé de 142h en 2021 à 162h30 hebdo aujourd'hui représentant un peu plus de 8 équivalent temps plein (ETP).



L'équipe est majoritairement en CDI ou titulaires de la Fonction Publique Territoriale (FTP). Ces conditions d'emploi montrent la stabilité des effectifs de l'équipe enseignante.

L'équipe administrative est composée de 2 agents : un directeur à temps plein et une secrétaire de direction à 0,5 ETP.

Les enseignants de l'EMAGQ sont embauchés dans la filière culturelle au grade d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe (ATEA). Les agents en contrat suivent une progression salariale similaire à la grille des ATEA. Tous les enseignants bénéficient de la prime d'indemnité de suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE).

Ces conditions d'emplois démontrent l'engagement de la CCGQ auprès des agents et de sa volonté de stabilisation des emplois.

L'EMAGQ étant un service communautaire, elle bénéficie également du soutien technique du service patrimoine pour l'entretien des locaux, et des autres services supports de la Communauté de communes (Finances, RH, ...).

### Matériel

#### Parc Instrumental et matériel

L'EMAGQ dispose d'un parc instrumental et matériel répondant aux besoins courants de l'établissement et bénéficie d'un budget d'investissement lui permettant de renouveler et faire évoluer son parc. Pour tous les

besoins plus exceptionnels (grand nombre de débutants, besoin d'instruments onéreux, ...), l'EMAGQ adhérent au SDEA, bénéficie de la possibilité de prêt d'instruments du département.

L'établissement ne possède pas de piano à queue ou ½ queue bien que cela soit nécessaire pour les enseignements (piano, pratiques collectives, concerts, examens). Cette situation regrettable est due principalement à des soucis d'occupation et de surface des locaux (détaillée ci-dessous).

### Fonds documentaire

L'EMAGQ dispose d'un fonds documentaire (partitions et manuels) mesuré et suffisant aux besoins pédagogiques. Le budget alloué à l'achat de partitions et le soutien de la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) via son programme de subvention permet aux enseignants de renouveler le fond documentaire.

## Locaux

Les cours sont dispensés principalement dans les 2 antennes à Guillestre et à Aiguilles, des ateliers et stages ont lieu régulièrement à la salle des fêtes d'Aiguilles. Selon les besoins d'autres locaux peuvent être utilisés.

### Antenne de Guillestre

- Une grande salle de pouvant accueillir jusqu'à 45 personnes pour les cours et des auditions ;
- 4 salles de cours plus petites pouvant accueillir 8 à 12 personnes dont une, partiellement traitée acoustiquement, pour les percussions ;
- 1 salle de réunion partagée avec les autres services de la CCGQ ;
- La salle d'activité de l'école primaire du Simoust est louée à la Mairie de Guillestre pour certains cours.

### Antenne d'Aiguilles

- Salle du Conseil de la CCGQ (bâtiment du Bourbonnais)
- 1 salle (bâtiment du Bourbonnais)
- Salle multimédia de la mairie
- Salle polyvalente de la mairie.

Les locaux sont arrivés à la limite des capacités d'accueil, il est de plus en plus difficile d'organiser les cours dans de bonnes conditions faute de place et de bonnes conditions acoustiques étant donné que les salles sont peu voire pas du tout traitées acoustiquement. Des salles exposées ouest sont étouffantes l'été et les fenêtres ne peuvent pas être ouvertes étant à proximité directe du parc de la plantation et d'un city-stade très bruyant aux beaux jours. Cela pose des problèmes au niveau des emplois du temps très contraints des familles et des enseignants ainsi qu'au niveau des conditions d'accueil.

## Communication

De gros efforts ont été mis en œuvre ces dernières années pour améliorer la communication vers les usagers de l'établissement et les habitants du territoire.

Actuellement l'EMAGQ utilise différents canaux pour sa communication externe : affichage dans les communes, compte Facebook, newsletter aux agents CCGQ. Une convention de partenariat avec l'office de tourisme intercommunal du Guillestrois-Queyras est établie annuellement depuis 2023, permettant de figurer sur leur site, d'avoir une page dédiée et de bénéficier d'un affichage dans les locaux des bureaux d'information touristique.

En interne, l'administration échange via le logiciel Duonet (logiciel de gestion administrative et pédagogique) avec les usagers qui se sont préalablement créé un compte. L'usage de Duonet permet d'envoyer des mails groupés et ciblés.

La CCGQ a mis en place l'application Illiwap (réseau social de proximité). Une station est prévue pour la communication de l'EMAGQ.

## Les partenaires

### Structurels

#### Région

Peu présente dans le fonctionnement de l'EMAGQ (l'établissement n'étant pas classé), la Région PACA aide toutefois les Etablissements d'Enseignement Artistiques via un programme de subvention d'aide à l'achat d'instruments.

#### Département des Hautes Alpes / CEDRA

Le Département des Hautes Alpes, à travers le SDEA est le partenaire principal de l'EMAGQ via le Centre Départemental de Ressources de Arts (CEDRA). Ce dernier accompagne les écoles de musiques et conservatoires dans leur structuration et travaille à l'homogénéisation des enseignements. Il aide financièrement les structures d'enseignement artistiques par l'attribution une aide annuelle au fonctionnement.

### Culturels

Les partenaires hors territoire

#### Etablissement d'Enseignements Artistiques adhérents au SDEA

Via le SDEA et les échanges pédagogiques qu'il encourage et met en œuvre, l'EMAGQ participe aux événements pédagogiques en collaboration avec les autres établissements adhérents (bal trad' départemental, concert départemental de musiques actuelles, évaluations). Ces événements, construits en concertation, permettent de faire se rencontrer les équipes pédagogiques et favorisent les projets inter-établissements.

Par ailleurs, les réunions et groupes de travail que le CEDRA initie et anime permettent d'alimenter la réflexion des équipes et de mettre en œuvre des projets et des pédagogies innovantes mettant l'élève au centre.

Les partenaires du territoire

L'EMAGQ répond à l'ensemble des associations du territoire dans les souhaits de partenariats. Lorsque cela est possible pédagogiquement et que cela entre dans le champs d'action édicté par le présent projet d'établissement des partenariats sont réalisés pour le profit de chaque structure.

# Analyse et perspectives

La mise en œuvre du projet d'établissement dépend des contraintes financières auxquelles la Communauté de communes doit faire face dans un contexte de restriction budgétaire. Une réévaluation des tarifs sera étudiée chaque année et des subventions complémentaires seront systématiquement recherchées pour ce faire.

## Offre pédagogique

### Stages thématiques

Actuellement des stages et des ateliers mensuels sont organisés chaque année dans l'esthétique traditionnelle (musique et danse). Ces propositions ont trouvé leur public et sont amenées à perdurer. Des stages proposant d'autres esthétiques et d'autres disciplines peuvent, sur des modalités similaires ou se rapprochant (périodicité sur quelques semaines, tous les mois ou sur un week-end) être proposées aux usagers. Dans un premier temps sur des disciplines musicales, ces propositions pourront nourrir la réflexion pour l'ouverture d'autres pratiques artistiques.

→ Organisation de stages sur d'autres esthétiques et pratiques artistiques.

De nouvelles offres pédagogiques sous forme de stage seront proposées en première période d'application du présent projet d'établissement. Une évaluation de leur pertinence sera effectuée avant la fin de validité du présent projet d'établissement.

Modalités d'évaluation et de suivi : création ou non de stages, disciplines concernées, nombre d'élèves inscrits, satisfaction usagers, suivi au conseil d'établissement.

### Cours de Formation Musicale adulte à Aiguilles

Des cours de formation musicale à destination des enfants sont donnés au niveau de l'antenne d'Aiguilles mais il n'existe pas de cours de formation musicale pour adultes ce qui limite la progression d'adultes débutants qui n'ont pas la possibilité de se rendre à Guillestre.

→ Organisation de cours de Formation musicale pour adultes.

Une proposition de cours de formation musicale adulte sera proposée à la rentrée 2025 sous condition d'un minimum d'élèves inscrits. D'autres propositions pourront être étudiées pour améliorer l'accessibilité de la formation musicale adulte dans le Queyras.

Modalités d'évaluation et de suivi : création ou non de cours de formation musicale adulte, nombre d'élèves inscrits, suivi au conseil d'établissement.

## Publics empêchés, publics éloignés

Les publics empêchés sont les personnes qui n'ont pas la possibilité matérielle de visiter un établissement culturel, car en situation de handicap, à l'hôpital, en EHPAD, en détention, etc.

L'EMAGQ accueille des élèves en situation de handicap et/ou troubles « dys ». Nos enseignants sont formés pour enseigner à des élèves souffrants de troubles de type « dys » mais il n'existe pas de parcours adapté permettant d'accueillir dans de bonnes conditions des élèves en ayant besoin.

→ Création d'un cursus adapté avec référent handicap destiné à accueillir des personnes en situation de handicap.

Modalités d'évaluation et de suivi : création ou non d'un cursus adapté, nombre d'élèves suivant ce parcours, satisfaction usagers, suivi au conseil d'établissement.

## Adéquation organisation / fonctionnement interne / moyens

### Moyens matériels et locaux

L'EMAGQ bénéficie de très bons moyens matériels et budgétaires permettant de maintenir, renouveler et adapter les enseignements aux évolutions des pratiques. Le partenariat avec le CEDRA et l'adhésion au SDEA permet de palier aux aléas et de renforcer les actions pédagogiques de l'EMAGQ.

Les locaux de l'EMAGQ sont l'un des principaux points noirs pouvant mettre en péril les enseignements. L'évolution du nombre d'élèves ces dernières années n'a pas pu être accompagné par une évolution en terme de salles.

→ Une évolution des locaux doit être envisagée pour permettre de garder une qualité de service et de travail suffisante. La construction d'un nouveau bâtiment et le réaménagement du bâtiment communautaire ont été planifiés dans le Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE) commandé par la collectivité. Ces investissements permettront de répondre aux manques en terme de salles de cours, d'espace de stockage et d'améliorer les conditions de travail des agents de façon générale. L'étude de faisabilité pourra être lancée avant la fin de validité du présent projet.

Modalités d'évaluation et de suivi : satisfaction de l'équipe enseignante, satisfaction des usagers, amélioration des conditions de travail, suivi au conseil d'établissement.

### Conditions d'attente à Aiguilles

Dans les locaux du Bourbonnais, aucune solution d'attente n'est prévue pour les parents contraints de patienter parfois dans le froid.

→ Coordination avec la mairie d'Aiguilles, la bibliothèque d'Aiguilles et les services de la ComCom pour proposer une solution d'attente pour les familles.

Modalités d'évaluation et de suivi : proposition ou non de modalité d'attente, satisfaction usagers, suivi au conseil d'établissement.

## Coordination et optimisation des jours d'enseignements dans le Queyras

Des problèmes récurrents de non coordination entre les intervenants du temps de l'enfant (écoles, périscolaire, transport, activités sportives etc.) limitent l'inscription ou l'assiduité des usagers.

→ Poursuivre les efforts de coordination avec les familles et les intervenants du temps de l'enfant dans le but de réduire les contraintes. Modifier les jours de cours dans le Queyras pour permettre d'accueillir les élèves sur des créneaux plus étendus.

Modalités d'évaluation et de suivi : recensement des difficultés, satisfaction usagers, évolution des effectifs, suivi au conseil d'établissement.

## Conditions de travail

Les enseignants de l'EMAGQ sont employés en tant qu'Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique. Les contractuels suivent une progression identique aux titulaires et tous bénéficient de la prime d'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE).

Leurs contrats varient chaque année en fonction du nombre d'élèves et des besoins du service ce qui crée une forme de précarité de leur emploi.

→ Une réflexion sera menée pour apporter des solutions à la précarité et la variabilité des volumes horaires des contrats des enseignants de l'EMAGQ.

Modalités d'évaluation et de suivi : satisfaction de l'équipe enseignante, taux de turnover, suivi au conseil d'établissement.

## Aménagements d'horaires

On note une baisse importante et récurrente du nombre d'élèves au moment de l'entrée au collège, plus d'un tiers en moyenne sur les 4 dernières années (cf. Evolution des effectifs enfants par âge). Le manque de transports en commun et leurs horaires qui ne sont pas adaptés au temps d'enseignement extra-scolaire en sont les causes principales.

→ Evaluation des possibilités de mise en place d'aménagements d'horaires avec le collège des Hautes Vallées et le cas échéant, œuvrer à la mise en place d'aménagements d'horaires.

La définition des besoins et les modalités de mise en place seront à établir dans la première partie de validité du présent projet d'établissement pour une mise en place en fin de validité en fonction des possibilités budgétaires.

Modalités d'évaluation et de suivi : création ou non d'aménagements d'horaires, nombre d'élèves suivant ce dispositif, satisfaction usagers, suivi au conseil d'établissement.

## Gouvernance de l'EMAGQ

Le « groupe de travail EMAGQ » est composé des élus référents et de la direction de l'EMAGQ ; il peut être complété par la direction générale des services et la présidence de la ComCom. Il a pour missions de gérer les affaires courantes et de prendre les décisions concernant l'évolution de l'établissement.

Il n'existe à ce jour pas d'instance de dialogue et de prise de décision en concertation avec l'ensemble des usagers, de même pour les décisions d'ordre pédagogiques.

→ Mise en place des conditions nécessaires à la création d'un conseil d'établissement se composant d'élus communautaires, de représentants des enseignants, de représentants des élèves et des parents d'élèves ainsi que de la direction de l'EMAGQ.

→ Mise en place des conditions nécessaires à la création d'un conseil pédagogique se composant de représentants des enseignants et de la direction de l'EMAGQ.

Modalités d'évaluation et de suivi : création ou non du conseil pédagogique et du conseil d'établissement et définition de leurs missions respectives, suivi en conseil d'établissement.

Ces instances sont, par ailleurs, nécessaires au classement d'un établissement d'enseignement artistique.

## Rayonnement territorial

### Enjeux des partenariats locaux et extra territoriaux

L'EMAGQ n'a pas vocation à mailler l'ensemble du territoire en proposant des enseignements hebdomadaires dans chaque commune du territoire mais elle doit proposer un accès équitable à l'enseignement artistique initial à l'ensemble de la population. Pour cela elle s'appuie sur les 2 antennes de Guillestre et Aiguilles pour dispenser ses enseignements et sur les partenaires culturels du territoire, via des collaborations ou des partenariats permettant d'être au plus près des besoins du territoire en matière d'accès à la culture.

Organiser une récurrence partenariale est un gage de stabilité permettant à l'équipe pédagogique de l'EMAGQ de projeter plus aisément des actions pédagogiques. Cela permet de créer des événements identifiés et attendus tant par les usagers que par l'équipe pédagogique, facilitant leur mise en place et l'établissement d'enjeux pédagogiques.

→ Poursuivre l'élaboration de conventions partenariales pluriannuelles définissant les modalités de partenariat.

Modalités d'évaluation et de suivi : plus grande fluidité dans l'organisation d'événements avec les partenaires culturels territoriaux, nombre de conventions signées, suivi au conseil d'établissement.

### Politique culturelle de l'EMAGQ

Si la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, de par sa compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » assume la gestion de l'EMAGQ, elle ne possède pas la compétence culture qui reste aux communes.

L'EMAGQ, du fait de son champ d'action et ses compétences, évolue dans le secteur culturel. Pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, les bonnes relations et des perspectives à moyen terme avec les partenaires culturels, il est important d'énoncer les principes suivants :

- L'EMAGQ privilégie les actions culturelles à visée pédagogique avec les partenaires du territoire en favorisant les actions ayant vocation à se réitérer ;
- Les partenariats n'induisent pas de participation financière de la CCGQ, autre que celui du fonctionnement courant de l'EMAGQ ;
- Les partenariats doivent s'inscrire dans le cadre du projet d'établissement.

## Vers un classement de l'EMAGQ

Le département compte actuellement :

- 1 Conservatoire à Rayonnement Départemental, à Gap ;
- 1 Conservatoire à rayonnement intercommunal, à Briançon ;
- 5 écoles de musique communales ou inter communales, à Embrun, Chorges, L'Argentière-la-Bessée, Tallard et l'EMAGQ ;
- De multiples structures d'enseignement artistique.

L'EMAGQ, via le SDEA et les multiples partenariats pédagogiques qu'elle met en œuvre, prend une place importante dans le champ pédagogique et artistique départemental. Sa structuration et sa taille font de l'EMAGQ un établissement ressource qui peut envisager, en développant certains axes, de présenter une demande de classement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Cela permettrait notamment d'accroître le rayonnement de la CCGQ via la visibilité qu'apporterait le label « Conservatoire » et de reconnaître la qualité du travail de l'équipe enseignante tout en conservant nos fondamentaux d'accessibilité et de qualité du service souhaité par la population et les élus.

→ Evaluer la mise en place des conditions nécessaires au classement de l'EMAGQ (besoins humains et matériels, mobilier et immobilier).

Modalités d'évaluation et de suivi : mise en place d'un diagnostic, ensemble des critères remplis pour obtenir le classement, suivi en groupe de travail, conseil pédagogique et au conseil d'établissement.

# Amendements au projet d'établissement et suivi des perspectives

---

Le présent projet d'établissement, suivant les évolutions et le contexte fera l'objet d'amendements et de précisions qui seront prises par délibération du Conseil.

# Annexes

## Estimations financières

Estimation des coûts	2025	2026	2027	2028	2029
Stages thématiques *	–	75 €	150 €	150 €	150 €
FM adulte Queyras	2 900 €	2 900 €	2 900 €	2 900 €	2 900 €
Parcours adapté	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Gouvernance de l'EMAGQ	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Construction bâtiment	–	–	–	–	–
Aménagement d'horaires **	0 €	0 €	8 000 €	15 000 €	25 000 €
<b>Total</b>	<b>7 400 €</b>	<b>7 475 €</b>	<b>15 550 €</b>	<b>22 550 €</b>	<b>32 550 €</b>

\* coût estimé pour 2 stages dans l'année

\*\* coût estimé pour une augmentation à terme de 25 élèves collégiens en parcours diplômant